

MAIRIE DE TRETEAU 1 PLACE DE LA MAIRIE 03220 TRETEAU



Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de TRETEAU Délibération 2022033

Entretien des lagunes par des moutons

Séance du 03 juin 2022

Le 03 Juin 2022, dix-neuf heure trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents:

M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. MONNET Jérôme, M. MAIRE Pierre, Mme CHAUVET Anne-Marie.

<u>Absent</u>: M. DEVILLARD Claude, Mme DEGIRAL Laurence, M. GILLES Xavier. <u>Excusés</u>: M. BONIN Gérard, Mme LEBRE Amélia, Mme PELLETIER Émeline.

<u>Pouvoir</u>: Monsieur BONIN donne pouvoir à Monsieur DELIGEARD, Madame LEBRE donne pouvoir à Monsieur CHASSAGNE.

Secrétaire de séance : Mme CHAPPAZ Aurélie.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 10

Date de la convocation : 30 Mai 2022.

Date d'affichage de la convocation : 30 Mai 2022.

Monsieur CHASSAGNE soumet l'idée, de faire faire de l'éco pâturage par des moutons, pour entretenir les terrains des stations d'épuration et de la lagune.

Ceci afin d'adopter des méthodes plus écologiques, de faire gagner du temps aux agents communaux en charge habituellement de la tonte et aussi d'économiser le coût du carburant. Après la saisine de l'AMF et du BDQE afin d'obtenir les informations légales en la matière, il est proposé de réaliser une convention à titre précaire et gratuit pour une durée d'un an renouvelable entre la commune et JFC éco pâturage et ce à compter du 13 juin 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser le projet, approuve la mise en place d'une convention à titre précaire et gratuite pour une année à compter du 13 Juin 2022 et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0





Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD

Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 😂 🗝 710301899 - 70270603 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 702706000 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 702706000 - 702706000 - 702706000 - 70270600 - 70270600 - 70270600 - 7

Publication réglementaire effectuée le 14/06/2022